

Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) option design



Niveau d'étude visé
BAC +5



Diplôme
Autres dipl.
nationaux niv.
form. bac+5



Domaine(s) d'étude
Arts plastiques
- Arts appliqués
- Design -
Artisanat d'art,
Histoire de l'art



Accessible en
Formation
initiale, VAE



Établissements
institut
supérieur
des arts et
du design de
Toulouse

Présentation

Le [Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique \(DNSEP\)](#), est un diplôme national homologué de niveau I, bac +5, valant grade de master 2. Il se prépare en 2 ans, constituant ainsi le second cycle des études. À l'isdaT, le DNSEP est proposé dans 3 options : [art](#), [design](#) et [design graphique](#).

[En savoir + sur le DNSEP](#)

Objectifs

En 2nd cycle, les objectifs portent sur le développement et l'affirmation d'une pratique personnelle, ses conditions de visibilité ainsi que sur l'intelligence d'une inscription artistique, historique et philosophique. Il s'agit de renforcer l'élaboration d'un parcours de pensée et de travail conduisant à l'autonomie complète de l'étudiant·e lors du passage du DNSEP. À ce stade, il·elle devra être capable de développer une démarche autonome lui permettant d'intégrer des éléments nouveaux à sa recherche.

Au niveau du DNSEP sont requises les qualités suivantes :

- * capacité à réaliser des travaux plastiques témoignant d'une maîtrise de techniques et technologies acquises durant le cursus,
- * connaissance et compréhension d'un domaine d'étude de niveau supérieur, inscrit dans un contexte de recherche, apportant la preuve de développement personnel et d'originalité,
- * capacité à utiliser ces connaissances et cette compréhension de manière synthétique, dans un contexte élargi (sciences, espace social..) en relation avec le champ de l'art,
- * capacité à articuler et communiquer des éléments complexes, à formaliser des positionnements incluant une réflexion nuancée quant à la situation de l'artiste dans les domaines artistiques, sociaux, politiques,
- * développement des compétences nécessaires à la poursuite de recherches pouvant s'inscrire dans une démarche doctorale,
- * capacité à connaître et valoriser ses savoirs et compétences dans les milieux professionnels.

[En savoir + sur la pédagogie design à l'isdaT](#)

Admission

Conditions d'admission

L'admission en art, design ou design graphique à l'isdaT peut s'effectuer en cycle 2 / années 4 ou 5 (commission d'entrée en cours de cursus). Le cycle 2 du cursus conduit à l'obtention du [Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique \(DNSEP\)](#).

Pour être recevables à l'admission en cycle 2 (années 4 et 5) en option art, design graphique ou design, les candidat-es doivent justifier respectivement de 180 ou 240 crédits européens.

Commission d'admission

Après une présélection des dossiers, les candidat-es sont invités à un entretien oral avec un jury de professeurs devant lequel ils soutiennent leur démarche artistique et leur motivation à intégrer l'établissement. Les candidat-es résidant hors du territoire français pourront effectuer l'entretien à distance. Les frais d'inscription à la commission d'admission s'élèvent à 50 euros.

Retrouvez les conditions d'admission en cours de cursus, le calendrier et les frais d'inscription et de scolarité sur isdat.fr

En savoir + sur les autres voies d'accès à cette formation : [Validation des Acquis de l'Expérience \(VAE\)](#)

Et après...

Poursuite d'études

Une étude menée en collaboration avec l'Office de la Vie Étudiante sur le devenir professionnel des diplômés de l'isdaT témoigne d'un taux élevé d'insertion entre 80% et 85% trente

mois après l'obtention du DNSEP. Ils-Elles sont formés-és également pour pouvoir poursuivre des études notamment des post diplômes internationaux ou des études doctorales.

Insertion professionnelle

Les cinq années conduisant au DNSEP design donnent accès à la poursuite d'études en école d'architecture ou en cycle III et/ou à un large éventail de métiers :

- * designer, designer d'objet ou d'espace ;
- * designer sonore, concepteur sonore, compositeur, programmateur de dispositifs scéniques en lumière et son ;
- * paysagiste, architecte d'intérieur, dessinateur technique, chef de projet dans une agence de design ou d'architecture ;
- * prototypiste, maquettiste, designer chercheur, artiste.

En savoir + sur l'insertion professionnelle [en cours de formation](#) et [après le diplôme](#)

Contact(s)

Autres contacts

Direction des études art, design, design graphique

David Mozziconacci

Secrétariat pédagogique

Bettina Mellet et Fabrice Matéo

+33 (0)5 31 47 11 95

+33 (0)5 31 47 11 94

bettina.mellet@isdat.fr

fabrice.mateo@isdat.fr

Infos pratiques

Lieu(x)

 Toulouse

En savoir plus

DNSEP

 <https://www.isdat.fr/se-former/formation-initiale/dnsep/>

DNSEP – option design

 <https://www.isdat.fr/se-former/formation-initiale/dnsep/cycle2-design/>

Admission en art, design, design graphique

 <https://www.isdat.fr/admission-vie-etudiante/admission-formation-initiale/art-design-designgraphique/>

Programme

Organisation

Cycle 2 option design, mention espaces, objets, écosystèmes

L'option design de l'isdaT s'attache à penser des manières de faire du design à une époque où les équilibres sont fragilisés par les effets du modèle de surproduction des sociétés capitalistes. Cette orientation se traduit par la promotion d'une attitude de conception attentive, sensible et critique prenant en compte la complexité des équilibres écologiques et sociaux : les organisations humaines, les ressources, les modes d'approvisionnement et de production, les usages et les pratiques permettant au-delà d'une proposition figée, une adaptabilité, une réparabilité, voire une auto-gestion par les habitant-es concerné-es.

[🔗 En savoir + sur le cycle 2 option design, mention espaces, objets, écosystèmes](#)

Programme des cours

Depuis la rentrée 2023, l'ensemble des informations concernant le programme des cours et les emplois du temps sont à retrouver sur le site dédié du [🔗 Livret de l'étudiant-e en art, design, design graphique](#).

Dispositifs d'enseignement

Outre les cours pratiques et théoriques, la spécificité des écoles d'art est d'offrir aux étudiant-es des formes d'enseignement diversifiées dispensés par les enseignant-es et des intervenant-es extérieur-es :

- * les workshops et séminaires,
- * les espaces et outils techniques,
- * les conférences,
- * les expositions et événements,
- * les ateliers d'initiation à la recherche artistique,
- * les projets extérieurs,
- * les stages, césure & échanges internationaux.

[🔗 En savoir + sur les dispositifs d'enseignement](#)